



• AGRIBIO 84 •
Les Agriculteurs BIO du Vaucluse



• AGRIBIO 13 •
Les Agriculteurs BIO des Bouches-du-Rhône



FORMATION AGRIBIO VAUCLUSE

N° Agrément PA 01651

N° OF : 93840249684

--- Programme --

Production de plants maraîchers biologiques : bases techniques, applications pratiques et greffage

Avec Catherine Mazollier (GRAB) et Patricia Lenne

Mardi 26 et Mercredi 27 février 2019 à Avignon et Villedaure (84)

Objectif général de l'action de formation :

Mettre en place et pratiquer la production de plants maraîchers dans un objectif d'améliorer les résultats de son exploitation. Les principes de bases de production de plants maraîchers.

Prérequis : pas de pré-requis nécessaire

Public cible : agriculteurs, agricultrices et porteurs de projets du Vaucluse, Bouches-du-Rhône et des départements limitrophes.

Compétences visées : à la suite de la formation, les stagiaires pourront mettre en place sur leurs exploitations la production de plants et des techniques de repiquage et greffage.

Critères et modalités d'évaluation des résultats :

- Pour évaluer les capacités acquises par chaque stagiaire, une évaluation croisée orale (entre stagiaires et sous le contrôle de l'intervenant et de l'animateur) sera réalisée en fin de formation.
- Pour évaluer la satisfaction des stagiaires un questionnaire de satisfaction sera remis à chaque stagiaire à la fin de la formation.

PROGRAMME

Mardi 26 février – 9h à 17h00

Objectif

Savoir assurer sa production de plants maraîchers francs ou greffés

- Connaître et apprécier les différentes variétés et la qualité des semences : choix des variétés
- Maîtriser les exigences thermiques et hygrométriques en pépinière (sol, ambiance)
- Connaître le matériel et les équipements en pépinière,
- Savoir élaborer un planning de production des plants
- La qualité des plants (incidence sur la culture)

Mercredi 27 février - 9h à 17h

Objectif

Savoir maîtriser des techniques de production de plants : greffage, repiquage, semis/plantations...

- Le greffage : quelles cultures, quels porte-greffe ; intérêt du greffage dans la protection contre les ravageurs et maladies, incidence du greffage, précautions en culture.
- Séance d'exercice pratique de greffage de la tomate



• AGRIBIO 84 •
Les Agriculteurs BIO du Vaucluse



• AGRIBIO 13 •
Les Agriculteurs BIO des Bouches-du-Rhône



l'Europe
Songage
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage



UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

FORMATION AGRIBIO VAUCLUSE

N° Agrément PA 01651

N° OF : 93840249684

--- Programme --

- Connaître les objectifs et le fonctionnement d'une pépinière en maraichage : planning, temps de travail, installation, matériel, coût de production, utilisation d'une serre bioclimatique...
- Ateliers pratiques : utilisation de motteuses, techniques de semis (manuelle, avec un semoir pneumatique)
- Le choix variétal : à partir de quels critères choisir ses variétés. Echanges sur les pratiques des stagiaires.
- Bilan de la formation

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Présentation orale avec l'aide de support visuel (diaporama, documents ...) et explication orale avec l'aide de paperboard pour les illustrations. Interaction permanente entre le formateur et les professionnels. Visite de ferme, exercices pratiques.

INFOS PRATIQUES

Moyens d'encadrement :

Intervenant : Catherine Mazollier, référente maraichage bio au GRAB et Patricia Lenne pépiniériste à Villelaure

Animation/logistique : Oriane Mertz, Conseillère filière maraichage et volailles bio, Agribio84-13.
06 95 96 16 62- oriane.mertz@bio-provence.org

Adresse lieu : 26/02 => GRAB, Maison de la bio, 255 chemin de la castelette, 84 Avignon

27/02 => **chez Patricia Lenne**, Mas de la Grande Bastide, 1139 chemin des Iscles de Durance, 84530 Villelaure

Repas du Midi : Tiré du sac.

Tarifs :

La formation est prise en charge partiellement ou totalement pour les contributeurs VIVEA (agriculteurs, conjoints collaborateurs et cotisants solidaires à jour de leur cotisation MSA).

Pensez au service de remplacement (Info SR Vaucluse : 04 90 84 00 06)

Frais de participation de 175 €/jours de formation pour les agriculteurs non éligibles aux fonds de formation VIVEA et pour les salariés (possibilité de prise en charge par les fonds de formation professionnelle : OPCALIM, FAFSEA...).